

Focus sur la rue Jean Cottin

L'ouverture de l'impasse Jean Cottin pour permettre la réalisation de la percée piétonne implique de fait la **déconstruction du mur**.

L'objectif est de supprimer le fonctionnement en impasse tout en préservant le caractère intime et apaisé de l'espace.

Le projet envisagé au stade de l'avant-projet prévoit donc prolonger le traitement de l'impasse existante (matériaux et végétalisation) et de mettre en place un dispositif amovible de sécurisation afin de préserver limiter la circulation aux modes doux.

Le projet sera mis à jour en prenant en compte le retour des ateliers de concertation.

PASSAGE JEAN COTTIN / ALLÉE COMMERÇANTE

